

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DUPUY
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

04-03-2019

PROCÈS-VERBAL, de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce premier (1^{er}) avril de l'an deux mille dix-neuf (2019), à dix-neuf heures (19h00) sous la présidence du maire substitut Monsieur Rémi Kelley à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Josée Leclerc Christian Mongrain Thériault
Denise Morin, Michel Beaudette.

Poste de maire : vacant.
Poste conseiller siège #1 : vacant.

Étaient présentes également, Madame Pascale Lavigne, directrice générale et Madame Nathalie Soucy, secrétaire.

Sujet traité La directrice générale annonce la démission du conseiller siège #1 Rémi Jean. Il démissionne afin de poser sa candidature au poste de maire.

050-2019

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par la conseillère Josée Leclerc,
Appuyé par le conseiller Michel Beaudette,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée

051-2019

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2019

Proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité :

QUE les minutes soient adoptées et signées telles que présentées.

Proposition adoptée

AFFAIRE EN DÉCOULANT

ÉLECTION PARTIELLE : Madame Lavigne rappelle qu'il y a jour de scrutin le 7 avril prochain de 10h à 20h - poste maire. 2 candidats : Denise Arcand & Rémi Jean.

SUIVI DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS : PONCEAU ROUTE 111 (rue principale): Madame la directrice nous informe que le MTQ a procédé à l'analyse de notre demande déterminant que l'étude hydraulique confirme un rendement insuffisant du ponceau lors de crue importante. Le remplacement du ponceau et le rehaussement de la route sont envisagés. Par contre, le MTQ n'est pas en mesure de nous informer d'un échéancier pour ces travaux. À suivre.

SUIVI DÉNEIGEMENT INTERSECTION DE LA ROUTE 111 NORD ET DU CHEMIN DU 2^E-et-3^E RANG: la directrice générale nous informe que suite à la rencontre de citoyens du secteur, le ministère de transport, le contracteur et les employés municipaux, des travaux correctifs des quatre coins ont été apportés par le ministère des transports. La directrice a demandé à ce que des photos soient prises pour éviter que le tout recommence à chaque année. Les citoyens étaient satisfaits des correctifs.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Réal Sévigny, André Aoyte, Ronald Lévesque: Ces citoyens ont fait part aux membres du conseil de leur insatisfaction face à la hausse dite considérable pour certaines de leurs comptes de taxes 2019. M. Lévesque a entre autres lu une lettre énonçant comme producteur forestier sa précarité face à cette hausse. **Réponse :** Le maire substitut donne la parole à madame Lavigne, directrice générale afin d'avoir l'ensemble des informations. Elle indique que deux facteurs influencent le compte de taxes 2019, soit l'augmentation du rôle d'évaluation effectuée par le mandataire de la MRC d'Abitibi-Ouest selon des critères bien établis, soit les taux de taxes adoptés par le conseil municipal. Le public a été informé que les taxes ayant une influence par l'évaluation ont toutes été revues à la baisse, en fonction de l'équilibre budgétaire prévu pour la municipalité. Par ce fait, le conseil municipal n'a pas l'intention d'effectuer une révision à la baisse des taux de taxes 2019. La directrice invite les gens qui le désirent de demander une révision de leur évaluation selon le cas directement à la MRC.

Jean-Guy Audet : Il demande si l'entrepreneur en déneigement des rues a un contrat avec la municipalité. Le problème rencontré de M. Audet semble être lors du passage de la charrue qui a laissé une « slush » importante dans son entrée de cour. **Réponse :** La directrice générale demande à M. Audet de passer directement à son bureau sur semaine pour discuter du sujet. N'ayant pas en main ledit contrat, il est difficile de bien traiter cette demande lors d'une rencontre publique.

Lorraine Trottier: Elle demande à nouveau l'intention du conseil face à la nécessité de l'installation de radar de vitesse aux entrées du village. Elle suggère que le conseil voit à surveiller les dépenses du budget pour libérer des sommes pour faire l'acquisition dès 2019. **Réponse :** Le public est informé que le conseil a pris la décision de voir à demander la remorque de radar de la SQ sur plusieurs périodes cette année pour revoir au budget 2020, la nécessité de ces radars de vitesse.

ADMINISTRATION ET FINANCE

052-2019 **RECONNAISSANCE 2019 À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

ATTENDU QUE le Réseau Biblio affilié aux municipalités membres possèdent des programmes de gratitude pour les bénévoles des bibliothèques municipales;

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy compte parmi ces bénévoles, Mme Pascale Lavigne qui totalise maintenant 10 ans de bénévolat auprès de notre bibliothèque municipale;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par la conseillère Josée Leclerc,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy participe financièrement pour un montant de 15.00\$ afin d'offrir un souvenir en collaboration avec le Réseau Biblio pour l'année 2019 à cette bénévole émérite.

Proposition adoptée

053-2019 **ADHÉSION À LOISIR ET SPORT ABITIBI- TÉMISCAMINGUE 2019-2020**

Il est proposé par la conseillère Josée Leclerc,
Appuyé par le conseiller Michel Beaudette,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy renouvelle l'adhésion à l'organisme Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue au coût de 90\$ + taxes pour l'année 2019-2020.

Proposition adoptée

054-2019 **COMPTES À PAYER**

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des autorisations de paiements du mois de mars 2019 faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par le conseiller Michel Beaudette,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la liste des autorisations de paiements du mois de mars 2019 au montant de 77 617.48\$ soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Proposition adoptée

APPUIS, CONTRATS ET MANDATS

Sujet Traité **EMCOMBRANTS : CONFIRMATION DES DATES RETENUES**

La Municipalité de Dupuy offrira à ses citoyens deux moyens de cueillette d'encombrants :

1. Un service sans frais qui consiste à mettre à la disposition des citoyens des conteneurs pour recueillir les encombrants au garage municipal, les samedis 18 & 25 mai en avant-midi de 8h à 12h;
2. Un service de cueillette porte-à-porte d'encombrants sur rendez-vous avec frais de 10\$ par voyage pour l'utilisateur qui n'a pas accès à un véhicule lui permettant d'apporter ses encombrants. Le service sera offert les vendredis 17 & 24 mai.

La publicité sera effectuée par le biais du journal local, Le Gribouilleur et par une publication sur la page Facebook de la municipalité.

FONDS DE MISE EN VALEUR DES LOTS INTRAMUNICIPAUX DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST

ATTENDU QUE le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et les blocs de lots (lots sous conventions d'aménagement forestier);

ATTENDU QUE l'année de référence s'échelonne du 1^{er} janvier au 31 décembre;

ATTENDU QU' il y a trois dates de dépôt de projet, soient le 31 mars, le 31 août et le 30 novembre de chaque année;

ATTENDU QUE l'Association Multi-ressources La Dualco souhaite obtenir une aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux pour la réalisation des activités suivantes : Mise en forme, construction de chemins, plantation, dégagement, éclaircie précommerciale et préparation de terrain;

ATTENDU QUE Le premier paragraphe de l'article 14.3 A) du règlement relatif au Fonds de mise en valeur précise ce qui suit :

« L'aide annuelle octroyée par municipalité ne peut dépasser la somme de cinq mille dollars (5 000 \$). Chaque municipalité a la possibilité d'utiliser ce cinq mille dollars (5 000 \$) sur ses lots épars ou sur sa convention d'aménagement forestier, et ce, que la municipalité soit regroupée ou non. »;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Beaudette,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité :

- D'appuyer la demande d'aide financière de l'Association Multi-ressources La Dualco au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux pour un montant maximum de 51,046.05 \$;
- Que la municipalité de Dupuy ne déposera pas de projet au Fonds de mise en valeur en 2018. Conséquemment, elle autorise la MRC d'Abitibi-Ouest à allouer la somme de cinq mille dollars (5 000 \$) qui lui est disponible à l'Association Multi-ressources La Dualco pour la réalisation des activités admissibles prévues dans son projet déposé au Fonds de mise en valeur en 2018.

Proposition adoptée

ADOPTION DU RÈGLEMENT #208 CONCERNANT LES ANIMAUX

ATTENDU QUE le projet de règlement et l'avis de motion du règlement #208 ont été donnés à la séance de ce conseil tenue le 4 mars 2019;

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu :

QUE le conseil municipal de Dupuy adopte le règlement #208 concernant les animaux;

Proposition adoptée.

AFFAIRES DU MAIRE

FERMETURE SERVICES SOINS INFIRMIERS CENTRE DE NATALITÉ & CLSC DE PROXIMITÉ: Monsieur Kelley indique qu'une conférence téléphonique a eu lieu le 27 mars dernier avec les municipalités ayant des CLSC sur leur territoire et les dirigeants du CISSSAT. La discussion a porté sur le fait qu'un mémo interne a été publié sur Facebook informant que les services en soins infirmiers seraient déplacés vers l'hôpital pour une période indéterminée. M. Desjardins président-directeur-général, a informé le groupe que cette solution a été envisagée pour pallier le manque de ressources provenant de l'extérieur. Mais au moment où l'appel téléphonique a eu lieu, il avait reçu la confirmation de la venue de 2 infirmières provenant d'une clinique privée de Montréal, 1 infirmière d'un centre hospitalier ainsi que 6 infirmières dépêchées par l'hôpital Ste-Justine de Montréal. En plus des ressources déjà disponibles à l'interne, les 18 infirmières nécessaires pour ré-ouvrir le centre de natalité est complet. Les participants ont donc demandé au CISSSAT de confirmer dès que possible que les services de soins infirmiers dans les CLSC ne seront pas touchés. Ce qui a été fait. En résumé, la réouverture du centre de natalité est prévue pour le 14 avril et les CLSC ne sont pas touchés.

AFFAIRES NOUVELLES

ENTENTE AVEC LA VILLE DE LA SARRE: La directrice générale informe le conseil qu'une entente a été conclue avec la ville de La Sarre pour obtenir le service de ressources humaines certifiées dans le cadre des activités de suivi du traitement de l'eau potable et des eaux usées. Cette entente a été rendue nécessaire pour pallier au fait que M. Petit, certifié pour effectuer ces tâches, n'est pas disponible suite à son opération.

COMPENSATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES: La directrice générale que la municipalité a reçu la confirmation d'un montant de 11,776.49\$ allouée pour l'effort effectué sur notre territoire.

MENACE D'UNE ÉVENTUELLE INTERRUPTION DE SERVICE AU NIVEAU DU TRANSPORT RÉGIONAL, LA SARRE ROUYN-NORANDA : Madame Lavigne nous fait part qu'une citoyenne de Dupuy a transmis une lettre démontrant son inquiétude concernant la menace d'une interruption de service pour le trajet Rouyn-La Sarre d'Autobus Maheux. Le conseil mentionne qu'une lettre sera transmise à la MRC d'Abitibi-Ouest afin d'élaborer une solution pour maintenir ce service permanent à long terme, pour nos aînés, nos étudiants et les moins bien nantis.

AFFAIRES DES CONSEILLERS

DENISE MORIN: Suite à une rencontre qui a eu lieu au centre communautaire, madame Morin nous fait part que l'adresse de ce bâtiment n'est pas bien identifié. Elle demande à ce que l'adresse soit plus visible afin de faciliter le tout aux gens qui louent le centre communautaire.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 20h52

Proposition adoptée.

Rémi Kelley

Maire Substitut
Rémi Kelley

Pascale Lavigne

Directrice Générale
Pascale Lavigne

